

Le seize janvier deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal dûment convoqués par le Maire, se sont réunis à la mairie sous la présidence d'Antony ROUSSEAU, Maire.

Etaient présents : Mr ROUSSEAU Antony, Maire
Mr LOYAU Éric et Mr PORTEBOEUF Joël, adjoints
Mmes BLOT Florence, LEPLET Marie-Claire, MARCHAND Maëlle et PAPIN Cécilia
Mrs CORROYER Guillaume, GUILLE Bertrand et MARTINEZ Louis-José

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Mr LOYAU Éric

Approbation du compte rendu de la réunion du 19 décembre 2023.

• **Choix du prestataire d'élagage**

Proposition de la SARL DUPUY d'un forfait de 264 € TTC du kilomètre comprenant débroussaillage haies, talus, accotements et fossés. Engagement sur 3 ans (soit jusqu'en 2026 = fin du mandat)

Pour mémoire, il y a environ 50 km d'élagage sur la commune.

Prévoir en plus l'entretien des collecteurs.

L'entreprise FROGER Patrick n'a pas souhaité répondre.

Décision :

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'accepter la proposition de la SARL DUPUY pour l'élagage sur la commune, d'un forfait de 264 € TTC du kilomètre, pour un engagement de 3 ans soit jusqu'en 2026.

Il y a une cinquantaine de kilomètres d'élagage à réaliser sur la commune.

En supplément sera facturé l'entretien des collecteurs à la demande de la commune.

Le conseil municipal autorise la Maire à signer les documents se rapportant à ce sujet.

• **Convention avec Enedis**

Pour alimenter l'antenne relai, il faut poser 2 bornes sur la parcelle et un câble souterrain sur 125m.

Signature d'une convention avec Enedis

Décision :

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer la convention avec Enedis pour l'affaire suivante :

- Pose d'une borne type CGV
- Pose d'une borne CIBE type 2

- Pose d'un câble BT souterrain sur 125 mètres
Sur la parcelle communale ZM 46.

● **Fin du contrat de location du photocopieur de l'école**

Le contrat de location du photocopieur de l'école prend fin en mai-juin 2024.

Se poser la question, est-ce qu'on garde une école à Saint Germain ?

Plusieurs possibilités vues par téléphone avec Mr ROUCHETEAU (entreprise TOUILLER)

- Reconduction du contrat avec le même matériel pour 1 ou 3 ans
- Restitution du matériel à nos frais à l'agence de Laval

Prendre une décision définitive avant le mois de mars.

Décision :

Provoquer une réunion de SIVOS.

Revois le sujet à la prochaine réunion.

● **Points sur les différentes commissions communale**

- Bâtiments - Voirie - Chemins - Signalisation (Joël) : Prévoir une commission = 20/01 à 14h

*Curage de fossés

*Débernage

*Travaux de voirie (chemin de la Morinette ?, place du village ? PATA ...) à définir pour demander une estimation à l'ATESART

*Mise aux normes PMR de l'accès aux bâtiments publics (quels bâtiments pour cette année ? faire l'action sur les 2 ans ?

*Implantation des panneaux électoraux sur la place de la Fraternité suite à revêtement de sol

- Culturelle - Sport- Fêtes et Cérémonies :

*Concert de chambre ce samedi à 20h30 => pot offert par la commune à la fin

*AG Boule de Fort le 02/02 à 19h

*Cérémonie de l'ORA le 15/06, refaire les écritures

*Fixer la date de la Fête des habitants, communication ? 01/06 à 19h. Envoyer les invitations mi-avril pour une réponse le 15/05

● **Point sur les différentes commissions extérieures**

- Syndicat d'eau de Chenu

- Sivos de la Fare

- Syndicat des Ordures Ménagères

- Syndicat FLAMM

● **Divers**

Vœux CCSS le 18/01 à 19h à Requeil

Vœux Eric MARTINEAU le 27/01 à 15h à Mansigné

Prochaine réunion : 13/02 à 20h